

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 11 JANVIER 2010 A 20 h 30**

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. FAUCOND, N. GARBOWSKI, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD.

Excusée : E. GUILLOU.

Secrétaire de séance : M. CHIFFOLEAU

Convocation : 5 janvier 2010



CONVENTION ANIMATION JEUNESSE AVEC LE C.A.P.L.

Monsieur Richard NOUNTCHONGOUÉ, Adjoint, présente le projet de convention à passer avec le CAPL de Corcoué sur Logne pour la mise en place de l'animation jeunesse.

Cette convention est valable du 3 septembre 2009 au 1^{er} septembre 2010.

Elle définit les obligations des deux parties pour l'organisation de l'animation jeunesse pendant la période considérée tant pour les samedis après-midi que les périodes de vacances scolaires.

La participation financière de la commune sera de 11 000 €, le CAPL s'engageant à mettre à disposition un animateur tous les samedis après midi et pendant les vacances.

Après examen du document présenté et discussion sur certaines modalités (ouverture du local, responsabilité), le Conseil municipal par 17 voix pour et 1 abstention approuve la convention à intervenir et charge le Maire ou un Adjoint de signer le document.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. La compétence est exercée par la Communauté de Communes de Grand Lieu pour les neuf communes adhérentes.

Le schéma départemental prévoit la création de nouvelles places d'accueil pour les communes de La Chevrolière et Pont Saint Martin qui viennent de franchir la barre des 5000 habitants, 12 places au total devront être proposées en plus des aires actuelles de Saint Philbert de Grand Lieu et Geneston.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

TERRAIN MULTI SPORTS

Monsieur Richard NOUNTCHONGOUÉ présente le projet de terrain multi sports envisagé sur le stade. Cet équipement d'une dimension de 24 m x 12 m permet la pratique, en accès libre, du basket, du football, du handball et du tennis.

L'implantation proposée se situe sur l'ancien terrain de basket extérieur. Le coût total de l'opération est estimé entre 50 000 et 55 000 € TTC

Des subventions peuvent être sollicitées près du Conseil Général et au titre de la DGE seconde part.

.../...

Des choix restent à opérer :

- type de matériaux composant la structure ; bois ou métal,
- revêtement en enrobé ou en synthétique,
- maintien du terrain de tennis ou non.

De plus, une concertation avec les futurs utilisateurs (associations, écoles, animation sportive, animation jeunes...) doit être menée avant toute décision définitive.

Le Conseil municipal, après délibération, remet à une prochaine séance cette décision.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Avant le vote du budget 2010, Madame le Maire propose de réfléchir aux investissements à envisager sur les prochaines années et sur les priorités à définir.

Les programmes 2009 suivants sont en cours de réalisation et seront donc reportés sur 2010 : Église, Groupe scolaire et La Touche Monnet.

Pour 2010, des réalisations sont d'ores et déjà certaines :

- Liaison douce La Touche Monnet/le bourg - 45 000 €
- Acquisition Foncière 6 Rue Charles de Gaulle - 100 000 €
- Extension du Cimetière - 250 000 € pourrait être envisagée sur les deux exercices 2010 et 2011.
- Terrain des Loisirs.

Des crédits seront également à prévoir pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie et le renouvellement du mobilier de la salle Henri IV.

Le Conseil municipal décide de lancer courant 2010 les études de faisabilité pour les dossiers suivants :

- Extension supérette/Rénovation bâtiments Place Sainte Thérèse.
- Extension de l'accueil périscolaire en réalisant une jonction avec le modulaire.
- Aménagements de la Place de l'Église et de la Rue du Commerce.
- Aménagement d'un logement à la Basse Noë.
- Salle Henri IV : chauffage et aménagements.
- Lotissement Rue du Ritz Doré.
- Travaux sur les ruisseaux.

L'aménagement du terrain multi sports sera budgétisé en fonction de l'avancement du dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Bouteille d'or : Madame le Maire donne le bilan financier de la bouteille d'or. La charge pour la commune s'élève à 1 886.72 €.

Parc éolien : Une réunion d'information se tiendra salle municipale de la Marne le mardi 19 janvier 2010.

Décision Modificative n° 7 : Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve la décision modificative n° 7 qui s'équilibre à :

- Dépenses de fonctionnement :	
023 Virement à la section d'investissement	3 330.91 €
- Recettes d'investissement :	
021 Virement de la section de fonctionnement	3 330.91 €

.../...

Informations municipales : Monsieur Samuel DELAUNAY indique que le site web de la commune a été relooké et est en ligne à l'adresse suivante : www.mairie-la-limouziniere.com
D'autre part, il informe le conseil municipal que le bulletin municipal de Janvier est prêt à être distribué.

O.P.A.H. : Madame le Maire fait le point sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, pour La Limouzinière seuls deux logements sont actuellement candidats.

Pass Foncier : La question de faire évoluer le périmètre du Pass Foncier est posée à l'assemblée.

PROCHAINE RÉUNION

LUNDI 8 FÉVRIER 2010 à 20 H 30